



ASSEMBLÉE DES CHAMBRES FRANÇAISES
DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

Le 2 octobre 2008

Communiqué de presse

L'ACFCI lance le 1^{er} site Internet 100 % dédié aux éco-entreprises* www.eco-entreprises.fr

Avec un chiffre d'affaires d'environ 30 milliards d'euros et un taux de croissance de 5% depuis une dizaine d'années, le secteur français des éco-entreprises, qui occupe la 4^{ème} place mondiale, représente un gros potentiel de développement.

Cependant cette filière des éco-entreprises manque aujourd'hui de visibilité et de reconnaissance du fait de la grande diversité de ses entreprises en termes de taille, de domaine d'activité et de métier.

En lançant le site d'accès gratuit www.eco-entreprises.fr, l'ACFCI entend fournir aux éco-entreprises une meilleure visibilité et faciliter leur mise en réseau afin de les soutenir dans leur développement national et international. Elle prolonge ainsi les nombreuses actions engagées par le réseau des CCI pour fédérer, développer et promouvoir les éco-entreprises.

Le site www.eco-entreprises.fr :

- répond aux préoccupations des éco-entreprises, à travers des rubriques pratiques : Rejoignez un réseau d'éco-entreprises, Développez-vous à l'international, Participez à des salons professionnels, Implantez-vous en région, Trouvez des financements...
- rassemble les éco-entreprises dans un annuaire national permettant l'inscription en ligne des éco-entrepreneurs. On accède facilement à des fiches d'identité d'éco-entreprises classées par localisation, par domaine d'activité (eau, air, énergie, déchets...) ou par métier (collecte, ingénierie, mesure...).

Cet outil s'adresse à la fois aux éco-entreprises mais également à leurs partenaires et aux institutionnels nationaux et internationaux cherchant à monter des projets et à identifier l'offre française.

Le site sera enrichi et évoluera au cours des prochains mois en fonction des retours du réseau consulaire et des éco-entreprises.

La plateforme des éco-entreprises a également vocation à devenir un observatoire des évolutions du secteur, notamment grâce à des statistiques basées sur l'annuaire des entreprises.

** On appelle éco-entreprises les entreprises qui produisent des biens et services destinés à mesurer, prévenir, limiter ou corriger les atteintes à l'environnement.*

Contact Presse ACFCI :
Aline LETELLIER
Email : a.letellier@acfc.cci.fr
Tél. : 01 40 69 39 04